



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

Carte communale de Thomer la Sogne

La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), créée par la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt associe des représentants des collectivités territoriales, de l'État, de la profession agricole, des propriétaires fonciers, des notaires et des associations agréées de protection de l'environnement.

La CDPENAF émet, dans les conditions définies par le code de l'urbanisme, un avis sur les projets de carte communale en application de l'article L163-4 du code de l'urbanisme.

Lors de sa réunion du 19 janvier 2017, la commission a émis un **avis favorable** sur le projet de carte communale de Thomer la Sogne.

La secrétaire de séance,



CORINNE GUILLOT